

## Election au Conseil d'Etat du 5 avril 2009

### Ballottage général et second tour fixé au 26 avril 2009

La chancellerie d'Etat communique:

A l'issue du premier tour de l'élection au Conseil d'Etat, le ballottage est général, aucun des 30 candidats n'ayant atteint la majorité absolue fixée à 23.686 voix.

Les douze candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont dans l'ordre: Jean Studer (PS) avec 22.486 voix, Gisèle Ory (PS) avec 20.155 voix, Frédéric Hainard (PLR) avec 14.512 voix, Claude Nicati (PLR) avec 12.577 voix, Philippe Gnaegi (PLR) avec 12.175 voix, Olivier Haussener (PLR), avec 11.793 voix, Roland Debély (PLR) avec 11.639, Johanne Lebel Calame (PS) avec 10.316 voix, Sylvie Fassbind-Ducommun (PS), avec 9.684 voix, Bertrand Nussbaumer (PS) avec 9.423 voix, Fernand Cuche (Les Verts) avec 9.375 voix et Pierre-Alain Storrer (UDC) avec 7.119 voix.

Le taux de participation est de 37,3%, contre 44,5% en 2005.

Le Conseil d'Etat a donc pris ce jour l'arrêté fixant un second tour au dimanche 26 avril 2009. Le délai de dépôt des listes auprès de la chancellerie d'Etat est fixé au mardi 7 avril 2009 à midi.

A noter que seuls les candidats ayant obtenu au moins 5% des suffrages au premier tour de scrutin peuvent participer au second tour, de même seuls les candidats ayant pris part au premier tour sont habilités à participer au second.

Le matériel de vote pour le second tour sera adressé aux électrices et électeurs le 15 avril 2009.

- **Retrouvez tous les résultats de ce premier tour de l'élection au Conseil d'Etat et de l'élection au Grand Conseil sur [www.ne.ch/vote](http://www.ne.ch/vote)**

Neuchâtel le 5 avril 2009